

05 sep 2020 -13:09

Conseil des ministres du 4 septembre 2020

Un Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 4 septembre 2020, sous la présidence de la Première ministre Sophie Wilmès.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

05 sep 2020 -13:09

Appartient à Conseil des ministres du 4 septembre 2020

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don complémentaire pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre de la vente d'une licence pour le Flood4cast et de la prestation de divers services, durant 3 ans au Vietnam
- un don complémentaire pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre de la vente d'un Solar Roaster en République Démocratique du Congo
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la fourniture de véhicules pour la lutte contre les incendies, ainsi que des équipements connexes et des formations

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

05 sep 2020 -13:09

Appartient à Conseil des ministres du 4 septembre 2020

Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition du ministre du Budget et de la Fonction publique David Clarinval, le Conseil des ministres a pris acte du rapport de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel de mai 2020.

Conformément à la circulaire n° 676 du 20 décembre 2019 "Information relative au monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel en 2020 et 2021 et aux enveloppes de personnel 2020 et 2021", les résultats du monitoring du risque de mai 2020 sont disponibles en fonction des cinq groupes définis par la circulaire :

- Enveloppes dépenses primaires des SPF et SPP
- Organismes administratifs publics et services administratifs à comptabilité autonome
- Institutions publiques de sécurité sociale
- Police fédérale
- Défense

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 156
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://clarinval.belgium.be>

Christian Carpentier
Porte-parole (FR)
+32 475 86 06 13
christian.carpentier@clarinval.fed.be

Jonas Veys
Porte-parole (NL)
+32 474 63 19 54
jonas.veys@clarinval.fed.be

05 sep 2020 -13:09

Appartient à Conseil des ministres du 4 septembre 2020

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de marchés publics, contrats, subsides, subventions ou autres dépenses soumises à la prudence budgétaire et concernant les domaines suivants :

- Justice
- Fonction publique
- Politique scientifique
- Sécurité et Intérieur
- Agenda numérique
- Mer du Nord
- Personnes handicapées
- Affaires étrangères
- Budget
- Santé publique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@premier.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@premier.fed.be

05 sep 2020 -13:09

Appartient à Conseil des ministres du 4 septembre 2020

SPF Finances : recrutement de personnel informatique via Egov

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement, la formation et le coaching de personnel contractuel par l'intermédiaire d'Egov pour le SPF Finances.

Il s'agit du recrutement de 20 développeurs JAVA et de 20 analystes fonctionnels via Egov Select. Les candidats recevront un contrat à durée indéterminée au début de la formation. Ils sont sous contrat avec Egov, qui est leur employeur officiel, et sont mis à la disposition du SPF Finances pour une durée indéterminée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Lotte Van der Stockt
Porte-parole
+32 477 47 18 32
Lotte.VanderStockt@decroo.fed.be